

Centre médico-psychologique

Le Centre Médico-Psychologique, ou CMP, assure la coordination des soins psychiatriques pour la population d'un secteur géographique.

Constitué d'une équipe pluridisciplinaire, il propose des consultations médico-psychologiques et sociales à toutes les personnes en situation de souffrance psychique ou à leurs familles.

Élément pivot du parcours de soins en matière de psychiatrie, le CMP organise l'orientation éventuelle du patient vers des structures adaptées.